



## Arrachage de baccharis à Séné

Premier bilan de la 6° saison, pour août à octobre 2019

Programmation pour Décembre à Mars 2020

Réunion à la réserve de Séné le mardi 19 novembre

L'objectif était d'arracher tous les baccharis pouvant libérer des graines d'ici la fin octobre-début novembre. Par précaution il a été proposé de démarrer les chantiers au mois d'août car le constat d'une forte poussée du baccharis avait été fait à cause d'une saison très favorable (pluie et douceur/chaleur au printemps-été).

Tableau des chantiers réalisés

ERADICATION DU BACCHARIS à SENE saison 6 - 2019 - 2020								
JOURS	Nbre Personnes		Evaluation Nombre de plants		Tronçon.	SEL	LIEUX	Evacuation déchets
	matin	AM	arrachés main	baccharrache				
07/08/2019	2		20	20	1		Cantizac	en tas
13/08/2019	10		100	200			BOED est	en tas
20/08/2019		5	150	100			BOED centre nrd	en tas
27/08/2019	4		50	150			lagunage Moustérian	en tas
<b>01/09/2019</b>	2		150	150			Cariel	en tas
10/09/2019		7	250	200	50		Bindre	en tas
24/09/2019		11		400	150	150	BOED cimbateau	en tas
03/10/2019		8		150	3		Bindre	en tas
<b>06/10/2019</b>	8	8	600	200	10	fauche fleur	Boed marais	Brulage
11/10/2019	3		40	40		fauche fleur	Kerarden Michotte	en tas
15/10/2019		12	50	200		fauche fleur	Boed Gd marais	Brulage
22/10/2019		11	15000	400			BOEDIC	Brulage
29/10/2019		4	200	200	2		Pont Lisse	en tas
<b>Total</b>	29	66	16540	2110	216			

Pour la partie « continentale » de Séné : tous les foyers ont pu être éliminés avec arrachage des nouveaux pieds porteurs de graines et presque partout l'arrachage complet (sauf Pont Lisse).

A noter l'aide efficace des services techniques de Séné à Morboul (entre route et Digue) Photo ci-dessous



Donc sauf au Pont Lisse, à cause des travaux d'aménagement du marais, le dernier chantier n'a pas pu venir à bout des petits pieds dans le marais. Des graines ont donc pu être libérées mais en nombre limité !

Marais du Pont Lisse le 17 novembre avec de petits pieds encore engraine !



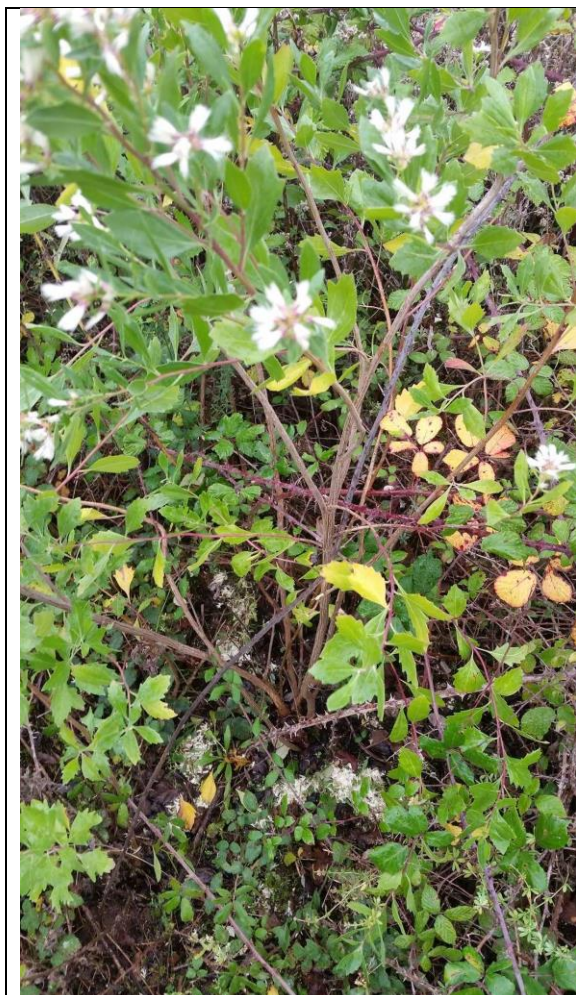
Marais du Pont Lisse le 17 novembre avec de petits pieds encore engraine !

A BOEDIC le chantier du 15 octobre a été très efficace et très agréable ! Plus aucun pied à libérer des graines ; seuls des tous petits plants sont restés qui seront faciles à enlever dans un an.

A BOED 5 chantiers bénévoles se sont ajoutés aux arrachages de l'entreprise Dervenn financés par le Conseil départemental. Ils n'ont pas permis de venir à bout de tous les plants porteurs de graines, mais des coupes de branches en graine (puis brûlées) sur de vastes secteurs ont permis d'éviter la dissémination d'au moins 80% des graines présentes cette année à BOED.



Une famille de 4 bénévoles à Boëd le 15 octobre, avec Marie.



### Faible dissémination en 2019

Comme le montre cette photo à Boed du 27 octobre, l'importance des pluies d'octobre a fortement imbibé d'eau les « plumeaux » qui rendent les graines très volatiles.

Les graines sont donc tombées au pied de chaque baccharis, sans pouvoir être emportées plus au loin par le vent.

### Projet d'arrêté préfectoral :

Comme prévu par le code de l'environnement et déjà effectué en Loire-Atlantique, la lutte contre le baccharis peut être déléguée aux collectivités et associations par un arrêté préfectoral, ce qui donnera aux élus une vraie légitimité aux demandes d'arrachage de baccharis aux propriétaires concernés. Le projet est à l'étude.

Des demandes pour la signature d'un tel arrêté ont été transmises au Préfet par une dizaine de maires.

**Nouveaux baccharaches :** la répartition se poursuit, en Ria d'Étel, sur les communes du PNR, et en Loire-atlantique. A noter que la Tour du Valat en Camargue (pôle lagunes méditerranéennes) a commandé 2 exemplaires.

### Programme de chantiers baccharis à Séné de décembre 2019 à Mars 2020

date	lieu	horaire	RV	marée
<b>Dimanche 1<sup>er</sup> décembre</b>	BOED	14h – 17h30	Bas Cadouarn	M Basse 16h
Mardi 10 décembre	Pont Lisse	14h – 17h30	P. Grain de sel	
Mardi 14 janvier <b>2020</b>	BOED	14h – 17h	Bas Cadouarn	M Basse 15h50
<b>Dimanche 2 février</b>	Lirey à Theix	9h30 – 12h30	Lirey (Theix)	
Mardi 18 février	BOED cim bateaux	13h45 – 17h	Cale de Badel	M Haute 15h20
<b>Dimanche 1<sup>er</sup> mars</b>	BOED	14h – 17h	Bas Cadouarn	M Basse 16h55
Mardi 10 mars	BOED	12 – 17h	Bas Cadouarn	M Basse 14h

**Pour tous les chantiers, venir avec des gants et des bottes.**

S'inscrire sur la liste mail du Collectif anti-baccharis de Séné, pour être prévenu des détails de chantier et des éventuelles modifications pour cause de météo. (à [daniellasne@orange.fr](mailto:daniellasne@orange.fr))